

26

Obligation de mener un minimum d'actes d'enquête

ÉTAT

DES LIEUX

Concernant les poursuites, le constat est alarmant, neuf plaintes sur dix sont classées sans suite parfois, sans aucune enquête préalable.

REVENDEICATION DU CFCV

Le classement sans suite est encore aujourd'hui bien trop souvent opéré par nos autorités alors même que plusieurs carences dans les enquêtes sont constatées.

Nous demandons qu'un minimum d'actes d'enquête soit effectué avant classement sans suite.